



## Ex conjointe départ canada

-----  
Par Lili7888

Bonjour,  
Je suis séparé depuis 3 ans de la mère de mes 3 enfants (19 15 et 14 ans).

J'ai retrouvé quelqu'un depuis quelques mois. Depuis que mon ex le sait, elle me menace de quitter la France pour partir vivre au Canada avec nos deux enfants (14 et 15 ans) puisque le plus grand travaille en France et ne souhaite pas partir.

Nous n'étions pas marié et nous nous faisons confiance, c'est pourquoi nous n'avons jamais instauré de garde partagée puisque c'est les enfants qui decidaient si le soir après le collège ils rentraient chez papa ou chez maman. Nous habitons à 10 minutes l'un de l'autre.

Aujourd'hui je ne sais pas quels sont mes droits pour m'opposer à son choix de m'enlever mes enfants. Sachant que je les vois au moins tous les deux jours...

Par avance, je vous remercie de m'éclairer sur le sujet.

Un papa désespéré...

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous avez intérêt à saisir le JAF sans attendre pour statuer de la résidence des enfants mineurs. Sachant que le jeune majeur choisit son lieu de vie, mais que pour les 2 mineurs, vous et leur mère ont les mêmes droits et qu'elle peut donc les obliger à partir avec elle.

Vous pouvez en attendant le jugement déposer une demande d'IST.

A lire :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1774]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1774[ur]

-----  
Par Lili7888

Merci beaucoup pour votre retour. C'est ce qu'il me semblait. Je ne voulais pas en arriver là mais malheureusement je vois que ça ne pourra pas se passer autrement.

-----  
Par yapasdequoi

Toutefois sans jugement vous ne pourrez quand même pas l'empêcher d'aller à l'autre bout de la France...

Vos enfants ne seront pas "retirés", mais vos relations seront plus espacées, sauf si vous obtenez la résidence principale (ce qui est fort possible) car celui qui s'éloigne volontairement a en général moins de poids devant le juge. Mais rien n'est garanti.

Consultez un avocat.

-----  
Par Lili7888

Pour le coup elle souhaite vivre au Canada. C'est donc beaucoup plus compliqué pour se voir.  
Merci pour retour et votre aide.